

Commune de Neufchâteau

Compte rendu de la CLDR du 29/01/2026

Réf. : NEUFCHATEAU\06- CLDR\20260129 ra actions\Neufchâteau 20260129 PV CLDR RA FP immat.docx

Présences (Voir liste en annexe)

- › CLDR : 14 participants, 8 excusés
- › Invitée : Mme Diana Pierret, candidate CLDR
- › FRW : Mme Sophie Orban et M. Bruno Echterbille, agents de développement

Ordre du jour

- › Approbation du compte rendu de la réunion du 11/12/2025
- › Suivi des fiches-projets immatérielles du lot 1, dont :
 - Gestion des salles et maisons de village
 - Soutien au monde associatif
 - Valorisation de la filière alimentaire locale
 - Développement d'une politique de mobilité douce
- › Présentation de l'opération de rénovation urbaine
- › Rapport annuel de développement rural (PCDR 2025-2035)
 - État d'avancement des projets du PCDR
 - Programmation triennale des projets en DR
 - CLDR – activités et composition
- › Divers

L'échevine Marie-Eve Hubermont accueille les participants et leur présente l'ordre du jour.

Approbation du compte rendu de la réunion de CLDR du 11/12/2025

Les participants approuvent ce compte rendu, sans remarque.

Suivi des fiches-projets immatérielles du lot 1

Gestion des salles et maisons de village

Fiche-projet

→ Améliorer la gestion des salles et maisons de village

Axes d'intervention

- › Mener une réflexion sur la gestion des salles pour les optimiser et les pérenniser ;
- › Désigner des organisateurs et responsables permanents pour animer les salles de village ;
- › Encourager les occupations spécifiques et particulariser les maisons de village aux niveaux des équipements et des services ;
- › Mettre en place une plateforme en ligne pour une meilleure gestion des salles et maisons de village.

Tout en intensifiant la communication.

Action

→ Réunion des gestionnaires de salles le 9 septembre 2025

Structure de la réunion

- Jeu de rôles/mises en situation « Maison commune, la maison de village dans tous ses états »
- Échanges sur les éléments à retenir & bonnes pratiques
- Présentation de chaque salle/maison de village par les participants

Résultats (14 participants – 7 salles représentées)

- › Les comités souhaiteraient savoir quand et comment ils peuvent faire appel à la Commune (aide pour les entretiens et travaux dans les salles).
- › Pour les nouveaux gestionnaires de salle, ce type de rencontre est une mine d'informations utiles. La Commune envisage donc de réitérer cette rencontre deux fois par an, en donnant rendez-vous dans une salle différente à chaque fois.
- › La Commune pense à créer au sein de l'administration une cellule « salles et maisons de village ».

Suivi apporté

- › Nouveau comité de gestion à la maison de village de Tournay : suite à une réunion organisée le 20 janvier 2026, 14 personnes se sont portées volontaires pour rejoindre le comité, aux côtés des gestionnaires actuels. Les statuts seront donc complétés au Greffe.
- › Dorénavant, tous les comités de gestion de salles communales devront organiser une AG annuelle, en présence d'un membre du Collège pour la présentation des comptes.
- › La Commune mène une réflexion sur un règlement commun aux salles communales (maisons de village de Tournay, Namoussart, Lahérie, Espace 29 + salle le Carrefour à Hamipré, salle de Petitvoir).

Suggestions de la CLDR

- › Un règlement commun permettrait de pacifier certaines situations.
- › Il serait intéressant d'organiser une rencontre des gestionnaires une fois par an. La prochaine thématique pourrait être un travail sur le règlement commun à toutes les salles.
- › Il ne semble pas y avoir de réel intérêt pour une plateforme de réservation. La Commune, de son côté, envisage de mettre en ligne un outil pour faciliter sa gestion des locations à l'Espace 29 et aux Moulins Klepper.
- › Par contre, concentrer toutes les coordonnées des salles sur le site internet communal serait utile : coordonnées de contact pour les réservations, les jauges possibles et les particularités pour chaque salle, ainsi qu'une carte avec toutes les salles.
- › À Tournay, le nouveau comité devra trouver un juste équilibre entre la volonté de louer la maison de village au maximum et privilégier son occupation par les villageois. Ces décisions devront apparaître dans le ROI.

Soutien au monde associatif

Fiche-projet

- Dynamiser la vie associative dans la commune
- Apporter du soutien aux différents groupements.

Axes d'intervention

- › Mettre en place un cadastre des associations et des manifestations existantes ;
- › Coordonner les événements à l'aide d'un calendrier partagé ;
- › Développer une communication régulière sur les événements locaux et les autres activités associatives ;
- › Favoriser les échanges et l'entraide entre les groupements associatifs et les habitants ;
- › Favoriser le développement de comités et d'associations et soutenir ceux qui existent ;
- › Apporter un soutien administratif et juridique, un accompagnement aux associations qui le demandent.

Action

→ **Rencontre des associations le 24 novembre 2025.**

Structure de la réunion

- Contexte
- Jeu de rôles/mises en situation « Assoquiz »
- Présentation des associations, calendrier des activités
- Soutien de la Commune au monde associatif

Résultats (31 participants, 15 associations)

- › Échanges de trucs et astuces ; prise de connaissance
 - Mutualiser le matériel disponible dans les différentes structures communales.
 - Possibilité de faire des impressions gratuites à la bibliothèque.
 - Tenir un listing communal de chaque activité, ayant été autorisée par le Bourgmestre et le transmettre à l'Office du Tourisme pour diffusion.
 - Prévoir le management de l'association et renforcer le sentiment d'efficacité des réunions : l'association cadre bien les réunions d'organisation d'événements avec un ordre du jour et un animateur chargé de la gestion du temps, pour éviter la dispersion et la fatigue.
 - Faire venir un consultant des réseaux sociaux pour expliquer les enjeux et bonnes pratiques en matière de communication.
- › Calendrier des activités récurrentes (partiel)
- › Appel aux associations intéressées pour le Festival des associations et le Bureau des Grands Evénements

Suivi apporté

- › Vu les autres grands événements programmés en 2026, la Commune envisage de reporter le Festival des associations à fin 2026-début 2027.
- › Le Bureau des Grands Evénements sera bien créé en 2026, avec les associations candidates. Ses objectifs seront de coordonner le côté événementiel sur la commune et de soutenir les événements plus fédérateurs dans les villages. Il s'agit de la première étape d'un processus.

Suggestions de la CLDR

- › Les participants reviennent sur la problématique de la prise en charge du gros matériel communal.
 - Il est parfois compliqué pour les bénévoles de venir chercher le matériel aux heures d'ouverture du service travaux.
 - Depuis les changements, la Commune remarque que le nombre de réservations est toujours aussi constant et que les associations se sont organisées. Cependant, certaines ne peuvent ramener le matériel que tardivement.
 - Il est donc envisagé de permettre de ramener le matériel en dehors de horaires du service travaux, dans un box cadenassé. Un service de garde est organisé le week-end, en cas de souci.
 - La Commune veillera à immatriculer et assurer toutes les remorques.
- › Une soirée d'information sur la facturation électronique via la plateforme de comptabilité Peppol devrait être à nouveau organisée à l'attention des asbl, fabriques d'église, ... vu que ce système devient obligatoire.

Valorisation de la filière alimentaire locale

Fiche-projet

- Inciter à la production et à la consommation alimentaire locale
- Valoriser les producteurs locaux.
- Promouvoir les produits locaux
- Améliorer l'accessibilité pour les consommateurs

Axes d'intervention

- › Développer l'autonomie alimentaire (càd la capacité à produire assez de nourriture pour répondre à ses propres besoins) ;
- › Développer les canaux de distribution et les points de vente ;
- › Accroître la promotion des produits ;
- › Informer et sensibiliser les citoyens ;
- › Renforcer la communication et la visibilité des produits locaux.

Action

→ Réunion de CLDR le 5 novembre 2025 à 17h30

Structure de la réunion

- Contexte
- Projets et initiatives des acteurs locaux
- Quelles suites ?

Résultats (15 participants + ADL, PNHSFA) – quelques pistes :

- › Permettre l'utilisation d'aisances communales ou de terres des Fabriques d'église par les maraîchers
- › Améliorations dans le cadre du GAC
- › Sac de légumes de saison
- › Stands de produits locaux dans les réseaux de la grande distribution
- › Label local (sur Neufchâteau et les Communes voisines)
- › Liens vers la cartographie des producteurs sur le site communal
- › Communication : écran géant, Oyez Citoyens, recettes en vidéo, ...

Suivi apporté

- › La Commune a interpellé les comités organisant des marchés chestrolaises pour l'utilisation de produits locaux ; cela semble compliqué et requiert plus de manutention – et donc de bénévoles.
- › Le label « Cantine durable » qu'a reçu la Commune oblige à servir un repas végétarien par semaine. Malheureusement, ce repas n'est pas apprécié par les enfants et entraîne du gaspillage de nourriture.
- › Les actions du GAC seront davantage promues et les collaborations avec le PNHSFA favorisées.
- › La Commune a entamé une réflexion sur la location des terres agricoles communales. Tous les agriculteurs ont été interrogés. Le but sera de fixer des critères d'occupation favorisant les jeunes exploitants.

Suggestions de la CLDR

- › Il serait pertinent d'impliquer davantage les commerces dans la valorisation des produits locaux (Delhaize et Spar notamment).
- › Le point de vue des producteurs a-t-il été recueilli ?
- › La Province planche sur un projet de bretelle alimentaire, pour disposer d'une échelle d'intervention pertinente et pouvoir disposer d'une gamme variée de produits. Il est important d'en faire partie.
- › Evénements :
 - Le 9 février auront lieu les états généraux des produits locaux, organisés par la Province.
 - Le 25 mars à 18h, conférence sur l'alimentation saine et durable à Neufchâteau.



Développement d'une politique de mobilité douce

Fiche-projet

- Encourager toute solution alternative à l'usage de la voiture,
- Mettre l'accent sur les modes de déplacements doux
- Renforcer et compléter les infrastructures existantes.

Axes d'intervention

- › Compléter le réseau de voies lentes communales, en concertation avec les partenaires et les citoyens (les cyclistes, les randonneurs de la commune) ;
- › Continuer à relier les principaux pôles communaux (espaces de loisirs, salles, pôles culturels, zoning de Semel, ...) par des voies lentes en veillant à allier la biodiversité et mobilité douce pour structurer le territoire ;
- › Sécuriser et entretenir toutes les voies lentes existantes et les pistes cyclables ;
- › Éviter de bétonner les petits chemins de campagne lors des aménagements ;
- › Faciliter les accès piétons, PMR et vélos en direction de la Vallée du Lac

Action

- **La CLDR arrête la date du 19 mars pour un GT mobilité douce**

Objectifs

- › Se fixer un cadre de travail
- › Organiser des activités dans le cadre de la semaine de la mobilité
- › Compléter le réseau de mobilité douce

Le GRACQ et l'Office du Tourisme seront associés à la réflexion.

Il serait intéressant d'aller voir ailleurs les matériaux utilisés.

Suivi apporté

- › Les voiries sont aménagées pour la voiture, mais la Commune a commencé à travailler sur la mobilité douce :
 - Création d'une piste cyclo-piétonne de Neufchâteau vers Semel
 - Projet Interreg de liaison vers le tournant Bizok (hôtel Beau Rivage), vers Malome
 - Plan trottoir établi : les endroits d'intervention ont été priorisés (écoles, plaines de jeux, ...) et 100.000€ y seront affectés chaque année.
 - Points-nœuds vélo et piétons (en préparation).

Mise en place de mesures spécifiques de protection de l'environnement

Fiche-projet

- Préserver le cadre naturel et paysager
- Renforcer la protection de l'environnement
- Améliorer le cadre de vie en limitant les nuisances

Axes d'intervention

- › Limiter l'utilisation de pesticides aux niveaux des exploitations agricoles et des cultures de sapins de Noël ;
- › Maintenir la qualité de l'eau du lac ;
- › Maintenir les réserves d'eau en prônant une utilisation parcimonieuse ;
- › Limiter le bruit ;
- › Diminuer les nuisances lumineuses.

Suivi apporté

- › La Commune a pris contact avec le Parc Naturel de l'Ardenne Méridionale pour recueillir des informations sur la labellisation « villes et villages étoilés » - intérêt vu la présence de l'Observatoire.
- › Une couche Walonmap (cartographie régionale) identifie les points d'éclairage public communal inutilement gênants pour la biodiversité
- › L'éclairage public est éteint après minuit.
- › La Commune envisage d'étendre avec le PNHSFA les expériences de culture différenciée des sapins de Noël.

Suggestions de la CLDR

- › Les participants s'inquiètent de la destruction des arbres et haies qui ont été coupés avec des rotatives par le service travaux. Ils demandent qu'une réflexion soit menée pour une taille des arbres et haies plus respectueuse et d'envisager une formation à l'utilisation de ce matériel.
- › Est-il utile de maintenir la nuit un éclairage d'une telle intensité sur le zoning Idélux ?

Neufchâteau Amie des Aînés

Fiche-projet

- Anticiper le vieillissement de la population
- Accroître la qualité de vie pendant la vieillesse

Axes d'intervention

- › Mettre en place une démarche « Wallonie Amie des Aînés (WADA) » sur le territoire. → Plan d'actions dans huit domaines.
- › Développer les services proposés aux aînés, notamment à domicile.
- › Mettre en place des initiatives favorisant l'entraide pour les aînés.
- › Améliorer l'accessibilité de la Maison d'Accueil Communautaire et développer les activités proposées.
- › Développer les activités destinées spécialement aux aînés, à domicile ou non.
- › Envisager des alternatives à la vie en maison de repos pour les aînés toujours valides (résidences services, logements pour aînés, etc.).

Suivi apporté

- › Maison d'Accueil Communautaire ouverte deux jours par semaine.
- › Démarches pour la labellisation « Ville Amie Démence »
- › Service communal « aînés »
 - Prise de contact pour la démarche WADA
 - Semaine de l'intergénération ;
 - Remise à niveau du permis de conduire ;
 - Conférences ;
 - Aide numérique et administrative ;
 - Salon des aînés ;
 - Brochure d'aide à la mobilité ;
 - Séance d'information sur le TEC à la demande ;
 - Excursions et visites culturelles.

Suggestions de la CLDR

- › La CLDR suggère de se renseigner auprès de l'AVIQ pour savoir si la démarche WADA est toujours soutenue au niveau wallon et si un apport méthodologique est toujours possible.

Commune en santé

Fiche-projet

- Favoriser la transversalité de la santé via la politique communale (espaces publics, fêtes et animations, famille, solidarité, école, économie, commerces)
- Établir un plan d'actions

Axes d'intervention

- › Mener une démarche de « Commune en santé » sur le territoire communal → Santé | Alimentation | Préservation de l'environnement | Sport | Inclusion | ...

Suivi apporté

- › Via le PCS, organisation de conférences :
 - Perturbateurs endocriniens
 - Alimentation saine et durable
 - Air intérieur des maisons, ...
- › Carte « santé de premier secours » du CCCA
- › Boîte jaune Senior Focus
- › Plan communal pour attirer les médecins



Suggestions de la CLDR

- › La région est une zone sensible, exposée au radon. Deux actions pourraient être organisées :
 - Une conférence avec la Province pour sensibiliser aux dangers du radon.
 - La mise à disposition de boîtes de mesure du radon.

Valorisation de l'image de marque de Neufchâteau

Fiche-projet

Axes d'intervention

- › Imaginer un nouveau slogan partagé et une stratégie de communication ;
- › Veiller à la mise à jour des outils de communication de la Commune, pour centraliser les informations et intensifier leur visibilité.

Suivi apporté

- › Un groupe de travail technique a été constitué avec l'office du tourisme, le centre culturel, ...
- › Ses objectifs sont la déclinaison d'un slogan, une harmonisation des affichages, ...
- › D'un brainstorming sont ressortis les idées suivantes :
 - Au centre de Neufchâteau, on a le sentiment qu'il y a trop de voitures et que la circulation est dense. → meilleure gestion des flux automobiles avec la création de la rue scolaire et la pose de la barrière.
 - La vallée du lac est le point fort de Neufchâteau, mais reste parfois méconnu.
→ domaine du lac ?
 - On constate un contraste au niveau de l'architecture et des couleurs des bâtiments.
 - Il manque de commerces et d'activités en intérieur.
 - L'entrée de la ville met en valeur le côté historique, avec le château ; or, il faudrait davantage véhiculer une image de détente, culture, espaces verts, sport, ...
→ création d'une porte d'entrée attractive.
- › Les principaux endroits d'attention :
 - Verlaine, Semel
 - Hamipré, vers Léglise
 - Blanc Caillou, Petitvoir
 - Rond-point de Lahérie
 - Gare de Longlier
 - Observatoire
- › Suite à l'étude de Quidam, la signalétique a été harmonisée.

Suggestions de la CLDR

- › Il serait intéressant de lier ces réflexions à celles du GT mobilité douce.
- › La Commune envisage d'ouvrir ce GT technique quand les réflexions auront avancé.
- › Qu'en est-il du camping du lac ? → Des projets ont été déposés, mais rien de concret n'en est ressorti pour le moment. Cette zone est appelée à se développer touristiquement, tout en restant intégrée à son environnement.

Présentation de l'opération de rénovation urbaine

La première opération de rénovation urbaine remonte à 1998. Elle a débouché sur la rénovation de la Grand'Place, de la place Charles Berg, du quartier des Faubourgs et de la place de la Foire.

La rénovation urbaine (RU) est un processus participatif, avec de nombreuses étapes. Une CCRU (commission consultative de RU) a été constituée en 2022 ; elle compte 13 membres. Le but est de moderniser et adapter le centre urbain pour répondre aux questions de mobilité, habitat, commerce, ... Vers 2050, la commune devrait compter 11.000 habitants (environ 8.500 pour le moment), qui pourront être accueillis grâce à la densification de l'habitat.

Le document se compose d'inventaires, d'analyses contextuelles, qui aboutissent à un diagnostic. Diverses interviews et enquêtes ont été réalisées, dont notamment un formulaire en ligne auquel 549 ménages ont répondu.

8 fiches-projets ont été éditées sur des zones à rénover dans le centre urbain :

- 1) Entrée de Bertrix – Florenville :
 - Créer une voie cyclo-piétonne du carrefour de Bertrix/Florenville jusqu'au tournant Bizok.
- 2) Entrée d'Arlon :
 - Requalification des façades (fresques, trottoirs, ...)
 - Prime à la rénovation de façade.
- 3) Traversée du centre urbain (rue Roosevelt, rue du Château, Grand'Place) :
 - Création d'une rue scolaire à la rue du Château + dépose-minute (la barrière est abaissée le matin et à 16h00, aux heures de pointe).
 - Le parking Saint Roch est à repenser au niveau de la convivialité, avec espace vert, réaménagement du parking de bus, construction d'un bâtiment dans le fond du parking, ...
- 4) Cœur commercial en centre-ville :
 - Revalidation de certaines venelles.
 - Réflexion autour des zones bleues de stationnement (avec des temporalités adaptées).
- 5) Espace 29 :
 - Densification de l'îlot par la construction de nouveaux logements.
 - Aménagement des abords prévus dans le PCDR.
- 6) Place du Château :
 - Végétalisation de la place : en 2026, création d'une zone verte devant l'Institut Saint Michel, avec un petit parc, des bancs, ... Cela permettra de drainer les eaux de ruissellement.
 - Liaison château – centre : création d'un parking vers la chaussée d'Arlon, création de nouveaux logements, aménagement de la maison multiservices (PCDR).
- 7) Ancien home du Clos des Seigneurs et SPF (Cheravoie) :
 - Le SPF a réinvesti le bâtiment.
 - Création d'un nouveau quartier, de nouveaux logements.
 - Liaison entre le haut et le bas de la ville (vallée du lac et centre).
- 8) ZACC des Lilas

9) Quartier des Tanneries :

- Réaménagement des voiries.
- Liaison entre la Tour Griffon et le chemin du Hays.
- Réaffectation touristique du Moulin banal.

10) Coteaux du château et chemin du Hays :

- Développement du vignoble.
- Densification par la création de logements, tout en conservant le côté naturel du chemin.

La construction d'un nouvel hôtel de ville se fera en plusieurs phases :

- Construction du bâtiment sur la Grand'Place au niveau du groupe de maisons avec la pizzeria, ... L'infrastructure sera un peu en retrait pour libérer plus d'espace à l'avant. Des commerces se trouveront au rez-de-chaussée et les services communaux à l'étage.
- Aménagement de la Grand'Place : la route sera déplacée vers les habitations et cafés existants pour dégager une esplanade polyvalente.
- Création d'un parking.

L'ancien hôtel de ville continuera à être utilisé en tant que « palais du protocole ».

Rapport annuel de développement rural (PCDR 2025-2035)

Toute Commune ayant un PCDR actif et bénéficiant de subsides en développement rural doit rentrer chaque année un rapport, qui se présente en deux documents :

Un tableau (xls) :

- La situation générale de l'opération : le point sur l'état d'avancement des projets du PCDR (réalisés, action continue, en cours, en attente, abandonnés).
- L'avancement physique et financier des projets en convention DR.
- La programmation à 3 ans des demandes de convention DR.

Un document (word) :

- Le rapport comptable des projets subventionnés terminés (pendant 10 ans après le décompte final des travaux).
- Le bilan de la CLDR (activités passées et futures)

Ce rapport permet à la Région wallonne de vérifier la dynamique de l'opération de développement rural et la bonne utilisation des subsides octroyés.

État d'avancement des projets du PCDR

Lot 1

M1-01 Aménagement de la maison de village de Montplainchamps et de ses abords

- Le Gouvernement wallon a approuvé cette demande de convention DR en décembre 2025 ; la Commune en attend la notification pour avancer sur le dossier.
- Le bâtiment est un ancien presbytère, que la Commune va acquérir. Des rencontres ont donc été organisées avec la Fabrique d'église et le vicaire épiscopal pour parvenir à un accord. Celui-ci désire que le bâtiment soit utilisé au maximum, mais il rappelle que le lieu de culte fait partie des conditions de vente.
- Le déplacement des vitraux impose une certaine hauteur sous toiture, ce qui explique cette architecture proposée.
- Cependant, les derniers plans introduits pour la demande de convention n'ont pas été validés par le comité et le village. Ils ont cependant fait l'objet d'une publication dans l'Oyez Citoyens. Et certaines options d'aménagement dérangent.
- La FRW rappelle qu'à ce stade, il s'agit d'esquisses (certes déjà bien abouties) qui doivent servir à déterminer un budget global. Au stade avant-projet, des rencontres auront lieu avec le comité, le village, la Fabrique d'église, afin d'établir les plans d'aménagement définitifs. Toutes les options seront discutées à ce moment-là.

- M1-04 Aménagement de la Place de la Gare à Longlier
- Les travaux sont en cours, via le PIMACI 2022-2024.

IM1-01 Gestion des salles et maisons de village

IM1-02 Valorisation de la filière alimentaire locale

IM1-05 Soutien à la vie associative

IM1-06 Valorisation de l'image de marque de Neufchâteau

- Cf. les détails mentionnés ci-avant pour ces 4 projets immatériels.

Lot 2

M2-02 Création d'une liaison sécurisée entre Malome et Neufchâteau

- Etude de faisabilité technique et financière en cours pour un chemin piéton le long de la voirie régionale (Interreg).

M2-07 Création de liaisons touristiques et patrimoniales

- L'Office du tourisme planche sur la création d'un circuit de mémoire et d'un circuit des artisans.

IM2-01 Soutien au développement de l'emploi local

- Des personnes article 60 sont remises à l'emploi via le CPAS;
- Remise à l'emploi de personnes articles 61.
- Organisation d'un *jobday* en février via l'ADL, le PCS et Inforjeunes

IM2-02 Actions en faveur de la biodiversité

- Une soirée d'information BiodiverCité sera organisée à l'attention de la population le **24 février 2026**, en suivi de la fiche-projet du PCDR « IM 2.02 - Actions en faveur de la biodiversité ».

IM2-03 Mise en place d'un schéma de développement communal

- Cette mise en place se fait en parallèle de la rénovation urbaine.
- Le SDC visera principalement les zones de densification de l'habitat en centre-ville (ZACC des Lilas).
- Le diagnostic est établi, ainsi que les principaux besoins. Les dérogations au plan de secteur pour pouvoir urbaniser sont en cours.

IM2-05 Création d'espaces et d'activités de rencontre pour les jeunes

- A Tournay, le local pour l'espace intergénérationnel sous la maison de village a été aménagé dans le cadre du budget participatif. Le village va continuer à l'améliorer.
- A Grandvoir, un module a été installé au centre du village pour accueillir le club des jeunes.

IM2-06 Politique d'accès à la terre

- Réflexion avec l'Agence du foncier agricole pour proposer des terres agricoles communales (aisances) à des jeunes qui ont une activité principale ou complémentaire.

Lot 3

M3-09 Restauration et aménagement du moulin banal

- Diverses options sont à l'étude, notamment dans le cadre de la rénovation urbaine. Il devrait conserver une affectation touristique.

IM3-06 Préservation et valorisation des paysages

- Le PNHSFA mène un projet Interreg d'Observatoire photographique des paysages, avec différents partenaires.
- Chaque Commune devrait bénéficier à terme d'un aménagement de point de vue.

IM3-08 Actions pour inciter aux déplacements partagés ou alternatifs

- Cf. les travaux réalisés à la place de la Gare de Longlier

Programmation triennale des projets en DR

Le PCDR reprend la programmation triennale suivante :

		Total	Part DR	Part commnale
1	Aménagement de la maison de village de Montplainchamps et de ses abords	993.105,00€	680.000,00€	313.105,00€
2	Création d'une maison multiservices et d'un logement tremplin à Neufchâteau	1.510.134,36€	886.670,39€	623.463,96€
3	Aménagement de la liaison entre Grandvoir et Neufchâteau / Semel	1.591.912,30€	680.000,00€	911.912,30€

La convention relative à la maison de village de Montplainchamps ayant été octroyée, il convient de compléter la programmation pour la troisième année.

Un débat s'enclenche en séance pour choisir le projet suivant, sur base de la planification du PCDR. Pour des raisons de faisabilité rapide, de projet en cours, ... la CLDR opte pour l'aménagement des entrées de village. On obtient donc la programmation triennale suivante :

1	M-1.02 Création d'une maison multiservices et d'un logement tremplin à Neufchâteau
2	M-1.03 Aménagement de la liaison entre Grandvoir et Neufchâteau / Semel
3	M-2.04 Aménagement des entrées de village

CLDR – composition

La composition de la CLDR a été approuvée par le Conseil communal le 17/02/2025. Elle comporte 28 membres, dont 6 élus et 22 citoyens.

- Malheureusement, Mme LACROIX Eléonor est décédée en 2025.
- M. Joseph LECOMTE annonce en séance qu'il remet sa démission et fera parvenir un courrier dans les prochains jours.

→ Il convient de compléter la composition de la CLDR.

Deux candidatures ont été reçues :

- › Mme PIERRET Diana, Hamipré (avril 2025)
- › M. HUET Sébastien, Hamipré (janvier 2026)

La CLDR valide ces deux candidatures et propose au Conseil communal de les approuver prochainement.

CLDR – activités

11/03/2025 : 18 participants et 4 excusés

Accueil des nouveaux membres de la CLDR | Le point sur le PCDR | Rapport annuel de développement rural – PCDR 2009-2019 | Programmation et organisation pratique pour la mise en œuvre des projets immatériels du lot 1

04/09/2025 : 11 participants

GT - Information sur l'édition 2025 du budget participatif communal | bilan des éditions précédentes

09/09/2025 : 14 participants

GT - Rencontre des gestionnaires de salles et maisons de village (FP IM1-01)

05/11/2025 : 17 participants et 8 excusés

IM1-02 Valorisation de la filière alimentaire locale – initiatives existantes au niveau de l'ADL et du PNHSFA et réflexion sur les suites

24/11/2025 : 31 participants et 2 excusés
GT - Soirée-rencontre des associations chestrolaises

11/12/2025 : 13 participants et 7 excusés
Comité de sélection du budget participatif 2025

Divers

Thèmes à traiter lors des prochaines réunions de la CLDR

- › Information BiodiverCité → séance du **24/02/2026**
- › Mise en œuvre d'actions, dont
 - GT Mobilité → réunion du **19/03/2026**
 - GT Festival des associations et BGE, ...
 - Retour en CLDR du GT image de marque
- › Action pour la semaine de la mobilité – 09/2026
- › Approbation de l'avant-projet de la maison de village de Montplainchamps
- › Préparation de la prochaine demande de convention DR

Sophie Orban & Bruno Echterbille
Agents de développement

Fondation Rurale de Wallonie
Equipe Semois-Ardenne

Rue de France, 19A – 6730 TINTIGNY | +32 (0)63 44 02 02
semois@frw.be | www.frw.be | www.facebook.com/FRW.SemoisArdenne

Présences à la réunion de CLDR du 29 janvier 2026

Présents :

Titre	Nom	Prénom	Village	Conseil communal
Mme	Barvaux	Mireille	Longlier	
Mme	Bolly	Cécile	Tournay	
M.	Delrez	Jean-Marc	Verlaine	
Mme	Hubermont	Marie-Eve	Neufchâteau	X
M.	Lecomte	Joseph	Hamipré	
M.	Legras	Jérôme	Grapfontaine	
M.	Lempereur	Noa	Tournay	
M.	Mathelin	Laurent	Montplainchamps	
M.	Modard	Christophe	Lahérie	
M.	Otten	Sébastien	Neufchâteau	
M.	Picard	Frédéric	Montplainchamps	
M.	Robert	Guillaume	Neufchâteau	X
M.	Stouse	Thierry	Nolinfaing	
M.	Verleyen	Jean-Paul	Nolinfaing	

Excusés :

Titre	Nom	Prénom	Village	Conseil communal
M.	Arrigoni	Michaël	Neufchâteau	
M.	Carlier	Alexandre		X
Mme	Clémentz	Mariline	Tronquoy	X
M.	Gauthier	Michaël	Neufchâteau	
M.	Huberty	François	Neufchâteau	X
Mme	Jacquemart	Chantal	Neufchâteau	
M.	Jacquemart	Jean-Marie	Tronquoy	
M.	Michel	Philippe	Grandvoir	